

LE CABINET AURA FINANCE CONSEIL COMPLÈTE SON ÉVENTAIL DE SERVICES EN PROPOSANT DES MISSIONS JURIDIQUES À SA CLIENTÈLE DE TPE ET PME-PMI



Afin d'accompagner les entrepreneurs dès la création de leur entreprise, et d'offrir à sa clientèle un éventail de services complet, ce cabinet d'expertise comptable, d'audit et de conseil a choisi de proposer des missions juridiques. Il s'est doté de l'offre Juridique On Demand, couplée à sa solution de production QuadraEXPERT afin de traiter facilement ses dossiers juridiques et de sécuriser son secrétariat.

Créé dans les années 1980 à Besançon (25), Aura Finance Conseil est un cabinet d'expertise comptable qui assure toutes les missions traditionnelles de gestion, d'audit et de conseil pour une clientèle composée essentiellement de TPE et PME-PMI. Rachetée en juillet 2015 par Romain Dalloz-Bourguignon, Expert-Comptable, la société emploie aujourd'hui huit collaborateurs et conseille plus de 200 clients. « Depuis plus de 20 ans, le cabinet travaille en partenariat étroit avec les petites entreprises et les particuliers de la région en leur proposant tout un éventail de services, du conseil en gestion et fiscalité, en passant par la gestion de trésorerie et la comptabilité », indique Romain Dalloz-Bourguignon.

UNE OFFRE DE SERVICES COMPLÈTE

Malgré sa petite taille, Aura Finance Conseil s'est toujours efforcé de proposer une offre de services la plus complète possible à sa clientèle. Pour se faire, le cabinet s'est doté en 2006 d'une solution de production intégrée, QuadraEXPERT, à laquelle il a ajouté en 2014 l'offre Juridique On Demand pour développer de nouvelles missions juridiques : secrétariat juridique, droit fiscal, assistance en matière de cession et de transmission...

« Il se crée chaque année en France des dizaines de milliers de nouvelles sociétés. Il est essentiel pour un cabinet d'expertise comptable d'accompagner ces entreprises dans leur création car c'est une vraie porte d'entrée pour développer son portefeuille clients », explique Romain Dalloz-Bourguignon. L'approbation des comptes annuels, opération obligatoire



pour toutes les sociétés, constitue en outre un revenu récurrent supplémentaire, intéressant pour la profession comptable dans une conjoncture de marché tendue, avec des missions traditionnelles de moins en moins rémunératrices.

UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT ENTRE LE CABINET ET SES CLIENTS

« Notre métier est de conseiller et d'accompagner professionnellement nos clients dans toutes les étapes de la vie de leur entreprise, de la création à la transmission. Et c'est un partenariat gagnant-gagnant, car les cabinets d'expertise comptable facturent beaucoup moins cher les opérations juridiques qu'ils effectuent pour leurs clients que les cabinets spécialisés », assure Romain Dalloz-Bourguignon.

Pour fournir des prestations de qualité, beaucoup de cabinets comptables se dotent aujourd'hui d'un service juridique à part entière. Chez Aura Finance Conseil, le volume des opérations juridiques n'est pas encore suffisant pour envisager pareille organisation. Mais la mise en place de l'outil Juridique On Demand permet déjà au cabinet de gagner en productivité et en sécurité dans la rédaction des actes et le suivi des différents dossiers juridiques qui lui sont confiés.

GAGNER EN PRODUCTIVITÉ ET EN SÉCURITÉ ET FACILITER LA DÉLÉGATION AUX COLLABORATEURS

« Le droit des sociétés impose le respect d'un lourd formalisme et le suivi rigoureux d'un grand nombre d'obligations. Pour nous accompagner dans cette démarche, nous pouvons nous appuyer sur la base documentaire validée par la Revue Fiduciaire, qui suit l'actualité juridique et qui est accessible d'un simple clic de souris », confie Romain Dalloz-Bourguignon. Le cabinet bénéficie également d'une aide précieuse pour la rédaction d'actes automatisée, avec la mise à disposition d'une bibliothèque complète d'actes personnalisables, mise à jour automatiquement et proposant des paragraphes appropriés et une intégration automatique des données de chaque dossier client. « L'outil intervient comme un véritable guide, en proposant à chaque fois les bons documents à remplir et en indiquant toutes les opérations à effectuer. Il y a même un système d'alertes, très efficace pour optimiser le suivi juridique de chaque dossier : délais, suivi de mandats, contrôles de cohérence, etc. »

Grâce à l'outil, tous les collaborateurs peuvent désormais prendre en charge de nouvelles missions juridiques en toute sécurité. « C'est essentiel pour les petits cabinets où il n'y a souvent qu'un expert-comptable en place. Cela facilite vraiment la délégation et le travail collaboratif ».

La connexion réalisée entre l'outil juridique et le logiciel métier du cabinet constitue également un vrai plus. « Nous récupérons automatiquement tous les éléments comptables de nos clients, ce qui limite les risques d'erreurs et permet un véritable gain de temps dans les traitements : suivi des approbations de comptes, des constitutions, des sociétés arrivant à expiration... », note Romain Dalloz-Bourguignon.

LE CHOIX DU MODE SAAS POUR PLUS DE SÉRÉNITÉ

Après avoir utilisé les versions client/serveur des outils Cegid, Aura Finance Conseil a opté il y a peu pour l'offre Juridique On Demand. « En faisant le choix du SaaS, nous nous sommes libérés de toutes les contraintes informatiques (mises à jour, sauvegardes, etc.), mais pas seulement », confie Romain Dalloz-Bourguignon. « Nous avons également gagné en mobilité puisque l'application est accessible depuis tout poste connecté à Internet. Et nous sommes assurés d'un retour sur investissement quasi-immédiat puisqu'il nous suffit de trois nouveaux clients par an pour rentabiliser le coût d'utilisation de l'outil ».

Convaincu par tous les atouts concurrentiels que peut lui apporter le mode SaaS, le cabinet a également décidé de migrer sur QuadraEXPERT On Demand durant l'été 2015.

Aura Finance Conseil en bref

Créé dans les années 1980 à Besançon (25), ce cabinet d'expertise comptable propose toutes les prestations ayant trait aux questions fiscales, financières et juridiques à une clientèle composée principalement de TPE et PME-PMI. Racheté en juillet 2015 par Romain Dalloz-Bourguignon, Expert-Comptable, Aura Finance Conseil compte aujourd'hui huit collaborateurs et sert plus de 200 entreprises de 1 à 10 salariés.

www.afcexpert.fr

LA SOLUTION CEGID :

- Juridique On Demand
- QuadraEXPERT On Demand

À propos de Cegid

Acteur majeur de la transformation numérique des entreprises, Cegid propose aux entreprises et au secteur Public des services cloud et des logiciels de gestion. Le Groupe répond aux besoins de gestion financière, fiscale et ressources humaines des entreprises et organismes publics de toutes tailles et apporte des solutions métiers aux entreprises des secteurs manufacturing, trade, services et retail, et aux professions comptables. Autour de son concept technologique MoBiClo™ qui allie Mobilité, Business intelligence et Cloud, Cegid intègre les nouveaux usages au cœur de sa politique d'innovation.

Groupe international, avec plus de 2000 collaborateurs, 29 implantations en France et 15 filiales dans le monde, Cegid équipe plus de 120 000 clients et 400 000 utilisateurs, dont plus de 120 000 en mode SaaS, pour un chiffre d'affaires de près de 267 M€ en 2014 (cotation sur Euronext Paris).

Retrouvez toutes les offres Cegid sur notre site : www.cegid.fr - Pour en savoir plus sur le groupe Cegid : www.cegid.com